

2025\_74\_AC\_Jurys\_examens\_ALLSH\_Master\_Etudes\_culturelles

**LE PRESIDENT.**

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**ARRETE :**

**Article 1 :** Le jury du Master domaine **Arts, Lettres, Langues** mention **Etudes Culturelles** est composé comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

<b>MASTER 1</b>
<b>Semestre 1</b>
<b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b>  <u>Président(e)</u> : Matthew Graves <u>Suppléant(e)</u> : Anne Page  <u>Liste des membres :</u>  <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Monique de Mattia-Viviès/ Sara Greaves - Sophie Vallas/ Anne Reynès-Delobel - Sébastien Lefait/ Nicolas Boileau  <b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b>  <u>Liste des membres :</u> Laurence Sterritt (FAD)
<b>Semestre 2 et Jury de MASTER 1</b>
<b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b>  <u>Président(e)</u> : Matthew Graves <u>Suppléant(e)</u> : Anne Page  <u>Liste des membres :</u>  <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Monique de Mattia-Viviès/ Sara Greaves - Sophie Vallas/ Anne Reynès-Delobel - Sébastien Lefait/ Nicolas Boileau  <b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b>  <u>Liste des membres :</u> Laurence Sterritt (FAD)

**MASTER 2**

**Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme**

**Parcours-type Monde anglophone**

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Matthew Graves

Suppléant(e) : Anne Page

Liste des membres :

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Monique de Mattia-Viviès/ Sara Greaves
- Sophie Vallas/ Anne Reynès-Delobel
- Sébastien Lefait/ Nicolas Boileau

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres : Laurence Sterritt (FAD)

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 28/11/2025

Pour le Président et par délégation,  
Le Doyen l'UFR ALLSH

